« Le PTTCQ est un programme qui montre le côté humain et bienveillant de la justice. »

Avantages du programme
Le PTTCQ vous permettra d'obtenir :

· Un suivi judiciaire personnalisé et adapté à vos réalités;

· Une thérapie et programme adaptés à vos besoins spécifiques;

· Une peine allégée garantie et déterminée d'avance, n'impliquant aucune détention ferme, pour la clientèle ayant terminé le programme;

· Une peine pouvant être réévaluée à la baisse si vous faites des efforts remarquables et soutenus durant le programme;

· Le soutien nécessaire lors de votre retour dans votre milieu de vie.

COUR DU QUÉBEC

Qu'est-ce que le PTTCQ? Le PTTCQ est un programme qui permet à la Cour du Québec de reporter votre peine et de l'alléger afin que vous puissiez suivre un traitement pour mettre fin à votre dépendance. Le PTTCQ se déroule en étroite collaboration avec le tribunal et les ressources en dépendance. Ainsi, vous pourriez notamment participer à des activités de :

· thérapie;
· réadaptation;
· réinsertion sociale.

Votre gouvernement

Québec

PTTCQ
Programme de traitement de la toxicomanie de la Cour du Québec

COUR DU QUÉBEC

Québec

Suis-je admissible?
Afin d'être admissible au programme, vous devez :

- Être visé(e) par des accusations criminelles;
- Avoir des problèmes de consommation ou une dépendance;
- Reconnaître votre culpabilité;
- Avoir le désir de vous investir dans le programme pour vous sortir de votre dépendance.

Le PTTCQ, c'est

- Avoir accès à des services personnalisés du début à la fin;
- Pouvoir compter sur l'accompagnement d'une équipe d'intervenants investis et dévoués qui croient en la réhabilitation;
- Vous sentir écouté(e) et soutenu(e) tout au long du processus judiciaire;
- Reconnaître vos vulnérabilités, dont votre dépendance, et avoir le désir de reprendre votre vie en main.

Les partenaires du PTTCQ

- La Cour du Québec;
- Les avocats de la défense;
- Le Centre communautaire juridique de Montréal
- Bureau d'aide juridique en Droit criminel et pénal de Montréal;
- Le Directeur des pousuites criminelles et pénales;
- Le Centre intégré universitaire et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal;
- Le ministère de la Justice du Québec;
- Le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- Le ministère de la Sécurité publique du Québec;
- Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Pour en savoir plus

Pour tout savoir sur le Programme de traitement de la toxicomanie de la Cour du Québec, visitez le site Web Programme de traitement de la toxicomanie de la Cour du Québec (PTTCQ) - Ministère de la justice (gouv.qc.ca). Pour obtenir plus d'informations, consultez votre avocat ou téléphonez les intervenant(e)s du programme au 438 351-0506.